

ANNEXE VII

**IMPRESSION PAR LES OFFICES DES SYMBOLES DE LA SEPTIÈME
ÉDITION DE LA CIB SUR LES DOCUMENTS DE BREVET**

Le Bureau international a été informé par les offices mentionnés ci-dessous de la date à laquelle ils ont commencé, ou commenceront, à imprimer les symboles de la septième édition de la CIB sur les documents de brevet qu'ils publient. Ces dates sont les suivantes :

Pays ou organisation	Symboles de la Int.Cl. ⁷ imprimés sur tous les documents publiés après
Allemagne	01.01.2000
Arménie	01.01.2000
Autriche	25.01.2000
Brésil	18.01.2000
Bulgarie	01.01.2001
Canada	25.01.2000 (demandes PCT) 05.09.2000 (demandes CA)
Chine	01.01.2000
Croatie	01.01.2000
Danemark	21.02.2000
Espagne	01.01.2000 (rapports de recherche PCT) 16.04.2000 (documents ES)
Estonie	01.01.2000
États-Unis d'Amérique	01.01.2000
Fédération de Russie	01.01.2000
Finlande	01.01.2000
France	01.01.2000 (premières publications; les documents publiés après le 01.01.2000 mais qui ont été publiés la première fois avant cette date gardent les symboles de classement originaux)
Hongrie	01.01.2000
Irlande	01.01.2000
Israël	01.08.2000
Japon	01.01.2000
Kirghizistan	01.01.2000

Pays ou organisation	Symboles de la Int.Cl. ⁷ imprimés sur tous les documents publiés après
Lituanie	25.04.2000
Monaco	01.01.2000
Norvège	31.01.2000
Ouzbékistan	01.10.2000
Pays-Bas	01.01.2000
Portugal	01.04.2000
République de Corée	01.01.2000
République de Moldova	01.01.2000
Roumanie	01.01.2000 (documents B1 délivrés) 01.05.2000 (documents C1 publiés) 01.05.2000 (demandes de brevet)
Royaume-Uni	01.01.2000
Slovaquie	01.01.2000 (demandes de brevet) 01.04.2000 (brevets et modèles d'utilité délivrés qui ont été enregistrés depuis le 01.01.2000)
Slovénie	29.02.2000
Suède	01.01.2000
Suisse	01.01.2000
Trinité-et-Tobago	01.01.2000
Turquie	01.01.2000
Office eurasiatique des brevets (OEAB)	01.01.2000
Office européen des brevets (OEB)	01.01.2000
Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO)	01.01.2000

[Fin de l'annexe VII et du document]